

Ce document contient des informations essentielles pour l'investisseur concernant ce fonds. Il ne s'agit pas de matériel publicitaire. Ces informations sont requises par la loi pour vous expliquer la nature de ce fonds et les risques liés à un investissement dans celui-ci. Nous vous conseillons de lire ce document afin que vous puissiez prendre la décision d'investir en connaissance de cause.

Catégorie d'action Class P CHF du Plenum CAT Bond Fund

Valor : 29034949

ISIN : LI0290349492

Société de gestion : CAIAC Fund Management AG

Objectifs et politique d'investissement

Le Plenum CAT Bond Fund vise à atteindre un objectif d'investissement durable (les détails sont présentés ci-dessous). L'objectif principal est de réduire l'impact sur notre société des événements météorologiques, dus notamment au changement climatique, et d'augmenter la résilience de la société. En outre, l'objectif d'investissement est de réaliser un rendement du marché monétaire dans la devise de référence de chaque classe. L'objectif d'investissement du Plenum CAT Bond Fund est principalement d'obtenir un rendement du marché monétaire dans la devise de référence de chaque catégorie. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, l'OPCVM investit ses actifs dans un portefeuille diversifié de papiers-valeurs et de droits-valeurs liés à un événement assuré ("Insurance Linked Securities", "ILS"). Les actifs du fonds sont investis en papiers-valeurs et autres placements conformément au principe de diversification des risques décrit ci-dessous. Dans la mesure où aucun principe d'investissement dérogatoire n'est prévu pour le fonds, les règles générales d'investissement s'appliquent. L'objectif d'investissement du fonds Plenum CAT Bond Fund est d'obtenir un rendement du marché monétaire dans la devise de référence de chaque catégorie et une prime de risque appropriée en investissant dans un portefeuille diversifié de papiers-valeurs et de droits-valeurs liés à un événement assuré ("Insurance Linked Securities", "ILS").

En outre, l'objectif est de parvenir à une faible corrélation des rendements avec les marchés d'obligations et d'actions ainsi qu'à une faible fluctuation de la valeur par rapport aux investissements obligataires à long terme. Aucune garantie ne peut être donnée que l'objectif d'investissement sera atteint.

Afin de se conformer aux exigences légales énoncées dans l'article 9 alinéa 2 du règlement (UE) 2019/2088 relatif aux obligations d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers du 27 novembre 2019, la société de gestion publie dans les documents constitutifs des informations sur la manière dont des investissements durables sont ciblés par le biais de ce produit financier (Dark Green Fonds).

La devise de référence du fonds est l'USD, la devise de la catégorie d'action est le CHF.

Les revenus et les bénéfices de change ne sont pas distribués, ils sont réinvestis dans le fonds. Les investisseurs peuvent demander à la société de gestion de racheter des parts sur une base hebdomadaire. Toutefois, la société de gestion peut suspendre le remboursement si des circonstances exceptionnelles l'exigent, en tenant compte des intérêts des investisseurs. Le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent retirer leur argent du fonds dans un délai inférieur à quatre ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible			Risque plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7
Rendement généralement plus faible			Rendement généralement plus élevé			

Ce calcul du profil de risque et de rendement est basé sur des données historiques ; il n'est donc pas possible de prévoir l'évolution future. La classification du fonds peut changer à l'avenir et ne constitue pas une garantie. Même un fonds classé dans la catégorie 1 ne constitue pas un investissement totalement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 3, car le prix des parts fluctue généralement peu, de sorte que les risques de perte et les chances de profit sont relativement faibles.

Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur la classification, mais peuvent néanmoins être importants pour le fonds :

Risque de contrepartie : Les actifs placés auprès de la banque dépositaire peuvent être endommagés par insolvabilité, manque de diligence ou par un comportement inapproprié de la part du dépositaire.

Risques opérationnels : Le Fonds peut subir des pertes dues à des fraudes / actes criminels, à des malentendus / erreurs des employés de la société de gestion / à des tiers ou à des influences extérieures, telles que des catastrophes naturelles.

Risque de crédit/d'émetteur : Le Fonds peut (entre autres) investir dans des titres de créance / obligations. Leurs émetteurs peuvent devenir insolubles, à la suite de quoi les titres de créance/obligations peuvent perdre la totalité ou la majeure partie de leur valeur.

Risques de liquidité : Le Fonds peut investir dans des instruments financiers qui, dans certains cas et dans certaines circonstances, peuvent atteindre un niveau de liquidité relativement faible.

Risque d'assurance : Le Fonds investit principalement dans des obligations catastrophes (obligations CAT). Ces investissements exposent le Fonds au risque d'assurance. Les effets d'un tel événement sont incertains et difficiles à estimer. Bien que la fréquence d'occurrence des risques auxquels sont exposées certaines obligations catastrophes soit faible, l'ampleur des pertes causées par ces événements peut être très importante. Si plusieurs risques auxquels le Fonds est exposé surviennent au cours d'une même période, la performance du Fonds peut être affectée de manière significative. En outre, la détermination des pertes respectives liées à l'événement peut prendre beaucoup de temps, ce qui peut entraîner une plus grande incertitude quant à la valorisation des positions concernées.

Risque de marché : les investissements du fonds peuvent présenter des fluctuations de valeur plus importantes et des risques de perte plus élevés. Le profil de risque et l'évaluation des obligations catastrophes fluctuent en raison des variations saisonnières et cycliques du risque de survenance des événements assurés, des changements dans l'offre et la demande, de la survenance de catastrophes, des conditions économiques et sociales générales et d'autres facteurs.

En outre, des risques de change peuvent survenir si les catégories d'actions ne sont pas ou seulement partiellement couvertes contre les risques de change.

Coûts

Les frais et autres coûts servent à financer la gestion courante et la conservation des actifs du fonds ainsi que la commercialisation et la distribution des parts du fonds. Tous les coûts encourus réduisent les chances de l'investisseur d'obtenir un rendement.

Coûts uniques avant et après l'investissement :

Commission d'émission : max 5.00% (en faveur de la distribution)

Commission de rachat : aucune

Il s'agit du montant maximum déduit de votre investissement avant d'investir / avant que votre rendement ne soit versé.

Frais déduits du fonds au cours de l'année :

Coûts de fonctionnement : 0.86% p.a.

Coûts que le fonds doit supporter dans certaines circonstances :

Frais liés à la performance du fonds : non

Vous pouvez vous renseigner sur la commission d'émission en vigueur qui vous est applicable auprès de l'organisme responsable pour vous ou de votre conseiller financier.

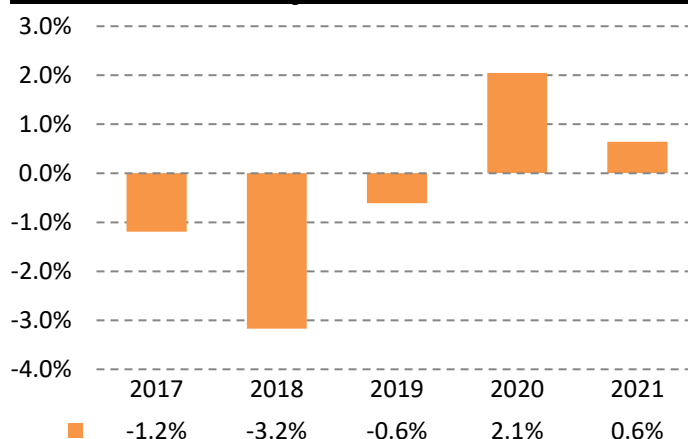
- Les **coûts de fonctionnement** indiqués ici ont été encourus au cours du dernier exercice financier du fonds, qui s'est terminé le 31.12.2021. Ils peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais de fonctionnement ne comprennent pas:

- Frais liés à la performance du fonds (Performance Fee)

- Frais de transaction de portefeuille (à l'exclusion des frais d'émission et des frais de rachat supportés par le fonds pour l'achat ou la vente d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières)

Le rapport annuel du fonds contient le détail des coûts exacts calculés.

Performance à ce jour



Le Plenum CAT Bond Fund a été lancé (libéré) le 06.09.2010. La catégorie d'action a été lancée le 29.02.2016.

Ce graphique montre la performance historique en CHF. La performance historique d'un investissement n'est pas une garantie de performance actuelle ou future.

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer à tout moment. La performance indiquée ici ne tient pas compte des frais d'émission et des frais de rachat.

Il s'agit d'un OPCVM actif sans référence à un indice de référence.

Informations pratiques

La banque dépositaire du fonds est la Liechtensteinische Landesbank AG, Städtle 44, FL-9490 Vaduz.

Représentant en Suisse : ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich.

Organisme payeur en Suisse : Frankfurter Bankgesellschaft (Suisse) AG, Börsenstrasse 16, CH-8022 Zurich.

L'agent représentatif local pour investisseurs professionnels en France est la Société Générale Securities Services, 29, boulevard Haussmann, F-75009 Paris.

Le contrat de fiducie et le prospectus, les informations essentielles pour l'investisseur et le rapport annuel et semestriel, les prix de l'action actuels ainsi que d'autres informations sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand sur le site web de la LAFV Liechtensteiner Anlagefondsverband www.lafv.li et peuvent être demandés gratuitement à la CAIAC Fund Management AG ainsi qu'au représentant en Suisse.

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Liechtenstein. Cela peut avoir une incidence sur la façon dont vous êtes imposé sur vos revenus provenant du fonds.

La CAIAC Fund Management AG ne peut être tenue responsable que sur la base d'une déclaration contenue dans ce document qui soit trompeuse, incorrecte ou en contradiction avec les parties concernées du prospectus.

Ce fonds est agréé dans la Principauté du Liechtenstein et réglementé par l'Autorité des marchés financiers du Liechtenstein (FMA).

Les informations sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont publiées à l'adresse www.caiac.li.

Cela comprend une description des méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les autres avantages pour les catégories de salariés spécifiées ainsi que l'identité des personnes responsables de la répartition de la rémunération et des autres avantages. À la demande de l'investisseur, la société de gestion lui fournira également gratuitement les informations sous forme papier.

Ces informations importantes pour les investisseurs sont exactes et correspondent à la situation au 26.01.2022.